

Éditeur

Secrétariats généraux CDIP, CDAS et CDS

Berne, 2019

Auteure

Anne Payot

Rédaction

SG CDAS

Les points de vue présentés dans ce rapport ont été formulés par des experts et ne doivent pas être considérés comme une prise de position des organes de la CDIP, de la CDS ou de la CDAS

Sommaire

1. Introduction.....	4
1.1 Susanne Hardmeier, secrétaire générale de la CDIP.....	4
1.2 Michael Jordi, secrétaire général de la CDS.....	4
2. Quels sont les aspects essentiels de l'encouragement précoce, dans une perspective scientifique ?	5
3. Stratégies cantonales et coordination dans le domaine de l'encouragement précoce.....	7
3.1 Film « Bonne pratique en matière d'encouragement précoce dans le canton de Saint-Gall » ...	7
3.2 Constats suite à la mise en œuvre du concept d'encouragement précoce dans le canton de Thurgovie (2015-2019) et perspectives	7
3.3 Vers une stratégie en matière d'encouragement précoce dans le canton du Tessin.....	8
3.4 Concept d'encouragement précoce du canton de Bâle-Campagne.....	8
4. Quelles sont les attentes des cantons par rapport aux conférences intercantionales ?	10
4.1 Introduction par Gaby Szöllösy, secrétaire générale de la CDAS	10
4.2 Résumé des résultats des discussions dans les groupes	10
5. Ateliers sur la pratique des cantons sur différents aspects de l'encouragement précoce.....	11
5.1. Le travail en collaboration avec les communes	11
5.2 Apprentissage précoce de la langue.....	12
5.3 Promotion de la santé et prévention dans la petite enfance.....	13
5.4 Analyser les manquements dans l'offre en matière d'encouragement précoce	13
5.5 Transitions.....	15
5.6 Prestations dans le domaine de l'encouragement précoce	16
6. Bilan présenté par trois participants.....	17
7. Conclusion et perspectives, Gaby Szöllösy secrétaire générale CDAS.....	18

1. Introduction

1.1 Susanne Hardmeier, secrétaire générale de la CDIP

Susanne Hardmeier salue les personnes présentes et les remercie pour leur engagement en faveur de l'encouragement précoce. Si beaucoup d'efforts restent à faire dans ce domaine, elle souligne les progrès réalisés, en particulier pour collecter des données et établir des statistiques, sources d'information précieuses. Projet commun de la Confédération et des cantons, le monitoring de l'éducation contribue à une politique en matière de formation fondée sur la recherche et sur des données probantes. Il permet d'améliorer les bases de décision pour le pilotage du système éducatif suisse. Publié tous les quatre ans, le rapport sur l'éducation est un autre instrument important, qui inclut le degré préscolaire, donc la période qui précède l'entrée à l'école enfantine.

L'objectif de ce colloque est de favoriser l'échange entre les différentes conférences intercantionales concernées par l'encouragement précoce, à savoir principalement la CDS, la CDIP et la CDAS. Il s'agit de faire circuler entre les cantons les connaissances actuelles en matière d'encouragement précoce et leur donner par la même occasion, l'opportunité de partager les expériences réalisées en la matière.



1.2 Michael Jordi, secrétaire général de la CDS

Michael Jordi souligne l'importance pour les enfants d'avoir différentes personnes de référence et de ne pas rester à la seule charge de leurs parents. Il n'y a pas que les enfants qui ont besoin de soutien : les parents également ont besoin d'échanger sur les questions liées à leurs enfants, que ce soit au sein d'un réseau d'amis, de voisins, de la famille. En cas de difficultés, les parents doivent aussi pouvoir échanger avec des spécialistes de l'encouragement précoce comme notamment les pédiatres et les éducatrices de l'enfance.



« Pour élever un enfant, il faut tout un village » dit un proverbe africain, qui illustre bien la dimension collective de la tâche. Ce proverbe fait écho au titre du colloque d'aujourd'hui « Ensemble en faveur de l'encouragement précoce ». Pour un encouragement précoce efficace en Suisse, de multiples collaborations sont nécessaires, d'une part entre les niveaux communal, cantonal et national, mais aussi entre les domaines du social, de la santé et de la formation. De quoi avons-nous besoin pour mettre sur pied une coordination efficace ? Qui doit prendre le lead en matière d'encouragement précoce, la santé, le social ou l'éducation ? Et au fond, qu'est-ce qui fait partie de l'encouragement précoce ? Le programme d'aujourd'hui montre bien que les cantons ont des modèles et des bases stratégiques très divers.

Dans le domaine de la santé, de plus en plus de cantons établissent des programmes d'action cantonaux (PAC) ciblés sur les enfants et les jeunes. Actuellement, 21 cantons ont un PAC dans le domaine mouvement et alimentation, et 18 cantons ont un PAC dans le domaine de la santé mentale, programmes qui incluent aussi des activités concernant les premières années de vie.

En 2018, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a publié le rapport *Promotion de la santé et prévention durant la petite enfance*. Il montre notamment que les enfants issus de familles soutenues ont de meilleurs résultats scolaires et sont en meilleure santé. L'un des défis consiste à détecter les problèmes à un stade précoce et à accéder aux familles concernées. Il s'agit donc de renforcer la

collaboration interprofessionnelle, entre les médecins, les sages-femmes et les autres spécialistes en contact direct avec les familles.

Michael Jordi remercie la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) d'avoir pris la responsabilité d'organiser cette conférence ainsi que la CDIP et la CdC pour leur disponibilité à s'engager en faveur de l'encouragement précoce.

2. Quels sont les aspects essentiels de l'encouragement précoce, dans une perspective scientifique ?

Bettina Grubenmann, membre fondatrice de la Swiss Society of Childhood Research, professeur à la HES Saint-Gall présente la perspective de la recherche dans ce domaine.

L'encouragement précoce peut être décrit comme un terme générique (CDAS 2017), qui inclut toutes les activités dans le domaine de la petite enfance. Il s'agit à la fois de mesures cantonales de pilotage et d'organisation que de prestations concrètes pour les jeunes enfants et leurs familles. Afin de ne pas diluer le terme générique, il est utile de faire la distinction entre les objectifs respectifs de chaque mesure de pilotage et la prestation concrète. Une distinction générale est faite ici entre prévention universelle et intervention ciblée. La prévention universelle vise à garantir de bonnes conditions de vie et d'éducation / de formation pour tous les enfants ; la prévention ciblée s'adresse à des groupes spécifiques de familles et d'enfants ; la prévention et l'intervention indicative couvrent le domaine de la protection de l'enfance. Il y a deux nuances possibles : soit est recherchée l'égalité des chances et un retour sur investissement correspondant en matière d'éducation, soit le bien-être et un faible coût des soins de santé. Pour que l'orientation ne reste pas une décision purement politique, les résultats des recherches actuelles doivent être pris en compte. L'évaluation orientée sur la pratique et la recherche interventionnelle étudient les effets sur les enfants, les conditions et les modalités. Dans ce contexte, les aspects de la durée, de la coordination, du format spécifique et de la qualité constituent les principaux indicateurs.

Les évolutions internationales suggèrent qu'un besoin croissant d'encouragement précoce existe un peu partout et que la responsabilité sociale commune est reconnue (OCDE 2017). Mais l'organisation ne repose pas toujours entre les mêmes mains. Un pilotage centralisé permet une standardisation fondée de la coordination et de l'évaluation. Un pilotage décentralisé permet de mieux cerner les thématiques et les problématiques actuelles (OCDE 2015). Il manque à la Suisse des paramètres standardisés pour une compréhension fondamentale de l'encouragement précoce. Concrètement, deux tendances ressortent des évolutions dans les cantons (Stern et al. 2016/ amendements 2019). La plupart des cantons tendent vers une stratégie spécifique de l'encouragement précoce. Une stratégie spécifique de l'encouragement précoce fait intervenir les secteurs de la santé, de l'éducation et du social, ce qui pose des défis majeurs en termes de coordination. Tôt ou tard, une standardisation sera nécessaire pour permettre, dans le domaine de la petite enfance une évolution durable et fondée sur des données probantes. Il ne faut cependant pas se baser exclusivement sur des processus politiques et des tendances professionnelles ; il est urgent de mener des recherches factuelles et interdisciplinaires sur la petite enfance en Suisse (Burger et al. 2017).

Il y a deux figures d'argumentation que les milieux politiques et professionnels ne cessent de réitérer. L'encouragement précoce ne doit pas être confondu avec la scolarisation de la petite enfance (CDAS 2017), chaque franc investi permettant d'éviter des frais subséquents. Les deux figures peuvent être affectées à une période de légitimation dans l'établissement du calendrier.

Le temps de la légitimation politique est révolu. À l'avenir, nous allons examiner la question de l'efficacité, des conditions et des modalités. Cela nécessite du temps, des ressources, de la coordination et une lutte acharnée en faveur d'objectifs réalisables et de la qualité des pratiques de mise en œuvre (UNESCO 2019)

Questions du public – réponses de Bettina Grubenmann

- *De quelle manière votre société de recherche sur la petite enfance (Swiss Society of Childhood Research) peut-elle être utile aux responsables cantonaux de l'encouragement précoce ?*

Nous faisons depuis 20 ans de la recherche sur l'encouragement précoce. Nous avons notamment découvert que cet encouragement peut jouer un rôle important contre le développement de troubles neuro-développementaux, et qu'au niveau de la société, il joue un rôle clé au niveau de la prévention.

- *Pourquoi le monde politique ne s'implique-t-il pas davantage pour que l'on puisse disposer en Suisse de statistiques utiles liées à l'encouragement précoce ?*

Si la Suisse produit de nombreuses études sur l'encouragement précoce, elle ne dispose pas d'un institut national consacré à ce thème, pas plus que d'un institut national de la petite enfance. Il y a donc un manque de continuité, raison pour laquelle notre société de recherche sur la petite enfance a été créée. Le fédéralisme est également un obstacle à l'encouragement précoce, avec les différents niveaux politiques qui rendent la coordination d'autant plus nécessaire. Sans oublier que l'encouragement précoce concerne de nombreux domaines politiques, à l'image des différentes conférences représentées dans cette salle.

- *Vous avez dit trouver scandaleux le fait qu'en Suisse, on ne sait pas comment grandissent les enfants. Pouvez-vous développer sur la question « Quel enfant grandit où ? »*

La Grande-Bretagne par exemple a effectué un large recensement après la 2^e guerre mondiale, qui a permis d'établir des liens de causalité. C'est formidable pour la recherche de disposer de données nationales, car cela permet d'en tirer des enseignements utiles à l'encouragement précoce. On sait par exemple désormais qu'aller tôt au lit ou lire à haute voix favorise les bons résultats scolaires de l'enfant. En Suisse, on ignore quels enfants fréquentent quel type de structures d'accueil (crèche, garderies, etc.). C'est bien dommage, car il faudrait au moins savoir où l'offre est bien adaptée et où elle fonctionne.

- *Est-ce bien que les Hautes écoles pédagogiques ouvrent des Département Encouragement précoce ?*

Oui, car notre société actuelle est interdisciplinaire, et c'est un bien-fait. Le réseau, la coopération entre la théorie et la pratique est très utile.



3. Stratégies cantonales et coordination dans le domaine de l'encouragement précoce

3.1 Film « Bonne pratique en matière d'encouragement précoce dans le canton de Saint-Gall »

Projection d'un extrait de ce film de 30 minutes, réalisé il y a quatre ans dans le cadre de la stratégie pour l'encouragement précoce dans le canton de Saint-Gall¹. Ce film démontre que l'importance du réseau de personnes entourant l'enfant dans ses premières années de vie. Il affirme que l'encouragement précoce est rentable : chaque franc investi permettrait d'économiser entre 2 et 17 francs lorsque l'enfant qui en a bénéficié devient adulte.



3.2 Constats suite à la mise en œuvre du concept d'encouragement précoce dans le canton de Thurgovie (2015-2019) et perspectives

Jasmin Gonzenbach-Katz, Département de l'éducation et de la culture, service pour les questions concernant les enfants, les jeunes et les familles présente le concept de l'encouragement précoce dans le canton de Thurgovie.

Le large soutien de l'organisation du projet pour le développement du concept s'est avéré très concluant. Le processus participatif a d'ores et déjà permis une sensibilisation importante. Les principes et champs d'action qui figurent désormais dans le concept reflètent les mesures existantes de manière transsectorielle et légitiment la mise en œuvre de nouvelles mesures par le service spécialisé pour l'enfance, la jeunesse et la famille. La collaboration transsectorielle intervient au sein de différents comités, du groupe spécialisé cantonal de l'encouragement précoce et de manière bilatérale. Au niveau communal, le concept fait fonction de point de repère, par exemple en ce qui concerne la responsabilité des communes de scolarisation quant aux mesures de sensibilisation à l'acquisition des langues à l'âge préscolaire. Cette information à l'attention de chacun des acteurs sera plus fortement représentée dans le nouveau concept. Le plus grand défi à relever pour que les projets passent en mode de fonctionnement régulier réside dans les contraintes financières, politiques et d'expertise. Un positionnement national serait donc très porteur. Des programmes bien étayés et une vision holistique de l'enfant sont nécessaires pour poursuivre le développement des prestations à la petite enfance.

Departement für Erziehung und Kultur
Fachstelle für Kinder-, Jugend- und Familienfragen

Thurgau



Il s'agit d'enfants curieux qui éprouvent un besoin naturel de s'épanouir et de parents qui recherchent le meilleur pour leurs enfants. Cela requiert des conditions-cadres appropriées et, au besoins, un soutien : même les petits enfants ont des droits.

Questions du public

- La seule Haute école pédagogique délivrant un Master Enfance est à Saint-Gall. Qu'est-ce que ça vous apporte ?

Un réseau s'est constitué autour de Saint-Gall, qui favorise l'échange entre spécialistes, notamment avec les hautes écoles de Zurich et de Constance en Allemagne, qui propose le programme d'études en collaboration avec l'université d'éducation de Thurgovie.

¹ <https://www.fruehkindheit-sg.ch/index.php/film-gute-praxis-im-kanton-stgallen.html> (en allemand)

- Quelles sont les mesures d'encouragement précoce qui réussissent le mieux dans votre canton ?

Pour n'en citer qu'une, je citerais la sensibilisation pour l'acquisition préscolaire du langage.

3.3 Vers une stratégie en matière d'encouragement précoce dans le canton du Tessin

Marco Galli, chef du Bureau des familles et des jeunes du canton du Tessin illustre les domaines de la politique en faveur des familles et des jeunes dans le canton du Tessin². Les initiatives de conciliation travail/famille, d'allocations pour les familles, de socialisation, de formation et conseils aux parents, de protection des mineurs et de promotion des jeunes sont en particulier présentées. Les politiques de l'encouragement précoce se réunissent dans un concept qui articule plusieurs dimensions : structures d'accueil et éducation de la petite enfance, formation et conseils aux parents, centres de socialisation pour familles et enfants, projets d'inclusion des familles et enfants étrangers, projets et programmes d'accompagnement éducatif, protection de la petite enfance, information aux parents, aux professionnels, aux entreprises, formation des professionnels.



Les principaux défis relèvent de la promotion du secteur de la petite enfance (formation, développement de la qualité, formation du personnel, accessibilité de l'offre), de la formation des parents (conseil périnatal et précoce, formation à domicile qui puisse valoriser les compétences des parents, création et coordination d'une plate-forme du secteur), de la socialisation des parents (diffusion de l'offre, information aux communes), de l'inclusion des familles étrangères, des projets d'accompagnement éducatif (accompagnement précoce et intensif), de la protection de la petite enfance (familles d'accueil, mais aussi création d'un centre éducatif et d'un service d'intervention d'urgence), de l'information aux parents (création d'un guichet pour parents sur le site www.ticinoperbambini.ch), de la formation (de base et continue) des professionnels.

Une politique de l'encouragement précoce doit donc se baser sur des composantes fondamentales comme :

- être axée sur le bien-être de l'enfant et la participation de la famille ;
- conjuguer accueil, éducation, protection, prévention, formation, information ;
- être objet d'une stratégie politique ;
- être accessible (offre, prix, précoce) ;
- être basée sur une information capillaire aux parents ;
- être basée sur des propositions de qualité ;
- bénéficier de la coordination du canton et du partenariat des associations, des communes et des entreprises ;
- bénéficier d'un budget convenable ;

Le canton du Tessin dispose donc d'une politique familiale largement orientée vers la promotion de l'encouragement précoce. Cette approche va être développée à travers une stratégie lors de la prochaine législature (2019-2023).

3.4 Concept d'encouragement précoce du canton de Bâle-Campagne

Franziska Gengenbach-Jungck, Direction de la formation, de la culture et du sport, Office de l'enfance, de la jeunesse et des offres pour personnes handicapées fournit une vue d'ensemble de l'évolution de la thématique de l'encouragement précoce dans le canton de Bâle-Campagne.

Quel rôle la collectivité doit-elle jouer dans le domaine de l'encouragement précoce ? Cette question a fait l'objet de nombreux débats. Récemment, le concept d'encouragement précoce du canton a été

² <https://www4.ti.ch/dss/dasf/ufag/ufficio/> (en italien)

publié sous le titre *Bessere Startchancen für alle Kinder* (De meilleures chances de départ pour tous les enfants) et comprend 21 nouvelles mesures dans 5 champs d'action.³

Le succès actuel du projet dans le canton de Bâle-Campagne repose sur une approche globale et sur l'implication de tous les organismes concernés. Concrètement, quatre des cinq directions de l'administration cantonale ont été impliquées, avec les domaines de l'aide à l'enfance et à la jeunesse, de l'accueil extrafamilial pour enfants, de l'éducation précoce spécialisée, de la formation des parents, de la promotion de la santé, des familles et de l'intégration, ainsi que des services sociaux.

Un élément important était d'impliquer les communes, les milieux professionnels et une experte de Primokiz. Une communication transparente et non bureaucratique ainsi qu'une répartition claire des rôles dans l'organisation du projet ont contribué à ce succès.

Les rôles n'ont pas été définis selon les responsabilités formelles ou les ressources temporelles des organismes ; le facteur décisif a été la force motrice de la cheffe de projet et de l'équipe nodale. Ils ont été porteurs d'une pensée visionnaire, d'une volonté de réussite et de plaisir à la tâche, ainsi que de compétences en gestion de projets et d'une expertise en matière d'encouragement précoce.



Le concept du canton de Bâle-Campagne est basé sur celui du canton de Thurgovie. Pour définir les mesures pour Bâle-Campagne, il a été d'une part définie des critères techniques : la mesure rejoint-elle les enfants âgés de 0 à 4 ans, en particulier ceux qui ont des besoins particuliers en matière de soutien, comme les enfants de familles socialement défavorisées ? D'autre part, des examens réalistes ont été effectués pour répondre aux questions suivantes. Quelles mesures sont réalisables ? Quelles mesures sont financièrement viables et politiquement susceptibles de réunir une majorité ? Par ailleurs, la question suivante a reçu une réponse : qui s'en charge ? La mise en œuvre des mesures a été allouée et spécifiquement planifiée par le domaine compétent. Ainsi sont posées les bases pour les prochaines étapes vers l'encouragement précoce dans le canton de Bâle-Campagne.



³ <https://www.baselland.ch/politik-und-behorden/direktionen/bildungs-kultur-und-sportdirektion/soziales/kind-und-jugend/fruehe-foerderung> (en allemand uniquement)

4. Quelles sont les attentes des cantons par rapport aux conférences intercantionales ?

4.1 Introduction par Gaby Szöllösy, secrétaire générale de la CDAS

En guise d'introduction, Gaby Szöllösy rappelle que l'assemblée plénière de 2017 a permis à la CDAS d'adopter des points essentiels en matière d'encouragement précoce.⁴ La CDAS a ensuite invité la CDS et la CDIP à travailler sur ce thème conjointement pendant deux ans, ce qu'elles ont accepté. Un résultat très positif de cette collaboration est notamment l'organisation commune du colloque d'aujourd'hui. Puisque la période de deux ans s'achèvera prochainement, la question se pose de savoir s'il fait sens que la CDS, la CDIP et la CDAS poursuivent leur collaboration. C'est principalement l'avis des responsables cantonaux qui permettra de répondre à cette question, d'où l'importance de mener une discussion à ce sujet dans le cadre de ce colloque : existe-t-il des besoins ou souhaits supplémentaires de la part des cantons en matière d'encouragement précoce ?

4.2 Résumé des résultats des discussions dans les groupes

Durant le colloque, les responsables cantonaux ont adressé à l'échelon intercantonal notamment les attentes et les souhaits suivants :

- positionnement politique commun des conférences au sujet de l'encouragement précoce (p. ex. sous la forme d'une déclaration, d'une recommandation ou d'une stratégie) sur la base des valeurs de référence de la CDAS ;
- maintien de l'OIE Encouragement précoce ;
- organisation d'autres colloques thématiques ;
- élaboration de rapports ou d'aperçus de la situation dans tous les cantons.



Les thématiques qui, du point de vue des participants, pourraient être approfondies au niveau intercantonal sont les suivantes :

- terminologie / définitions (avant tout en français)
- accès – égalité des chances
- qualité des prestations
- financement
- rôles et coordination Confédération - cantons - communes
- situation et conditions-cadres de chaque offre (crèches, conseil aux parents, groupes de jeu)
- encouragement linguistique
- inclusion
- transitions

⁴ <https://sodk.ch/fr/themen/enfance-et-jeunesse/encouragement-precoce/>

5. Ateliers sur la pratique des cantons sur différents aspects de l'encouragement précoce

5.1. Le travail en collaboration avec les communes

5.1.1 Saskia Misteli, Département de la santé et du social, canton d'Argovie



Dans le canton d'Argovie, la mise en œuvre de la politique familiale relève de la compétence des communes. Ils jouent donc un rôle prépondérant dans l'encouragement précoce. Un état des lieux sur l'encouragement précoce réalisé dans les communes argoviennes fin 2017 a révélé que, bien que le tableau soit hétérogène et présente des écarts importants entre les différentes communes, un potentiel de développement dans le domaine de l'encouragement précoce subsiste pour l'ensemble des communes argoviennes.

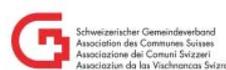
En 2017, une coordination interdépartementale a été mise en place au sein de l'administration cantonale d'Argovie dans le domaine de

l'encouragement précoce. Ce service de coordination est soutenu par un groupe de coordination composé d'experts de trois départements et un groupe d'accompagnement d'experts du domaine de la prime enfance. Via le site Web www.ag.ch/fruehefoerderung (uniquement en allemand), le service de coordination fournit aux communes intéressées des exemples pratiques, des outils et des informations sur les points de contact et les possibilités de soutien. Elle organise également des manifestations sur des thèmes prioritaires.

5.1.2 Claudia Hametner, directrice suppléante de l'Association suisse des communes

Guide pour les petites et moyennes communes sur l'encouragement précoce. En Suisse, les communes et les villes jouent un rôle prépondérant dans la fourniture de prestations aux enfants d'âge préscolaire. Elles constituent des points de contact importants pour les familles. Ces dernières années, les choses ont bien avancé au niveau des communes, de nombreux projets ont été lancés, des structures ont été développées et des offres élargies. De plus en plus de communes mettent la question sur l'agenda politique. Elles ont reconnu qu'elles peuvent apporter une contribution positive au développement linguistique, social et sanitaire des enfants ainsi qu'au soutien parental en fournissant des prestations extra-familiales, adaptées aux besoins des familles. Elles gagnent ainsi en attractivité pour les familles et se positionnent en qualité de commune amie des enfants. Toutefois, seul un petit nombre de communes ont inscrit ces mesures dans une stratégie d'encouragement précoce à long terme.

Dans ce contexte, l'Association des Communes Suisses et l'Office fédéral des assurances sociales ont, en 2017/2018 conjointement mis en œuvre le projet « Les communes comme plateformes stratégiques pour promouvoir un réseau dans le domaine de l'encouragement précoce ». L'objectif était de sensibiliser les communes aux potentiels et aux opportunités de l'encouragement précoce, de recueillir l'expérience et les enseignements, en particulier des petites et moyennes communes, et de les soutenir – grâce à des outils de travail pratiques et de bons arguments – dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de concepts communaux d'encouragement précoce. Quelles sont les approches prometteuses pour ancrer la thématique de l'encouragement précoce au niveau politique ? Les participants prennent connaissance des résultats les plus importants de l'enquête auprès des communes (analyse de la situation et recommandations) ainsi que du guide sur l'encouragement précoce à l'intention des petites et moyennes communes et se penchent sur les défis, les opportunités et les expériences positives de mise en réseau et de coordination en matière d'encouragement précoce.



Orientierungshilfe

1. Frühe Förderung – Begriffsklärung
2. Argumente für frühe Förderung
3. Zentrale Akteure & Bereiche (Gesundheit, Betreuung / Förderung, Wohnumfeld, Erreichbarkeit)
4. Hinweise zur Erarbeitung einer kommunalen Strategie
5. Rolle der Kantone
6. Infopop / kantonale und kommunale Beispiele

13

5.1.3 Résumé des deux interventions et questions du public

Voici la substance des messages des deux orateurs.

- Les documents-cadre du canton (stratégie, concept-cadre) sont importants car ils servent de base et de guide aux communes pour leur propre travail de stratégie et de conception. De cette manière, le canton peut indirectement fixer des normes de qualité.
- En outre, le canton doit fournir aux communes intéressées une liste d'exemples de bonnes pratiques (documentation du projet).
- Les petites communes en particulier doivent profiter des synergies. Il est ainsi possible de compenser des ressources limitées et de créer une force d'innovation commune.

Questions du public

- *Comment intéresser les communes à l'encouragement précoce ?*

C'est vrai que les communes peinent à s'y intéresser. C'est un travail de longue haleine, où il faut prendre le temps de convaincre. Il est aussi très important d'investir du temps dans les contacts personnels.

- *Quels sont les thèmes qui intéressent les communes ?*

En particulier l'apprentissage précoce de la langue. Mais elles veulent aussi connaître les autres offres.

5.2 Apprentissage précoce de la langue

5.2.1 Matthias Huber, responsable du domaine spécialisé enfance et aide à la jeunesse, canton de Zurich

L'atelier a donné un aperçu du « Werkstatt » de l'enseignement précoce des langues dans le canton de Zurich.⁵ A été présentée l'interaction des apports de l'éducation, de la promotion de l'intégration, de l'aide à l'enfance et à la jeunesse et de la promotion de la santé.

Un accent particulier est mis sur les courts métrages récemment sortis sur l'enseignement précoce des langues. Sont présentés aussi bien les intéressants courts métrages eux-mêmes que leur ancrage durable dans les différents domaines de travail. Dans une ouverture sur l'avenir est ensuite abordée l'intégration de l'enseignement des langues dans le cadre de l'encouragement précoce et d'une véritable politique de la petite enfance.



5.2.2 Compte-rendu des discussions

Le concept et les différents instruments présentés ont vivement intéressé les participants, certains ayant même demandé à les utiliser dans leur canton. Le canton de Zurich peut mettre son *Fachkonzept* (publication papier) et les différents instruments s'y afférant à la disposition d'autres cantons.

La question du passage des enfants dans la scolarité obligatoire fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ce projet. Le développement de compétences langagières avant l'entrée à l'école obligatoire est considéré comme essentiel pour une scolarité réussie. L'encouragement précoce en langue de scolarisation / langue locale est à promouvoir, notamment pour assurer une plus grande égalité des chances.

Le matériel proposé est notamment utilisé dans la formation du personnel spécialisé. Les participants constatent la difficulté d'impliquer les parents dont les enfants profiteraient le plus du projet. Les traductions en différentes langues essaient de remédier à cette difficulté. Très présentes dans le canton de Zurich, des traductions en plusieurs langues ont déjà été réalisées, d'autres sont prévues.

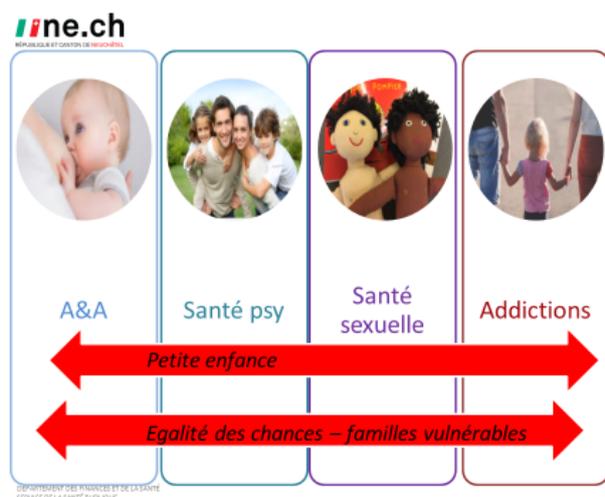
⁵ <https://ajb.zh.ch/internet/bildungsdirektion/ajb/de/leistungen-fuer-fachpersonen-institutionen-behoerden/gemeinwesenarbeit/fruehe-sprachbildung.html> (en allemand uniquement)

En raison de la diglossie allemand standard / suisse allemand dans les cantons germanophones notamment, le projet s'adresse aussi aux familles dont la langue principale est la langue locale. Le projet s'adresse bien sûr également aux familles dont la langue principale n'est ni l'allemand standard ni le suisse allemand.

Des concepts pour l'encouragement précoce en langue de scolarisation / langue locale sont en cours d'élaboration dans d'autres cantons.

5.3 Promotion de la santé et prévention dans la petite enfance

5.3.1 Lysiane Mariani, déléguée à la promotion de la santé, canton de Neuchâtel



L'objectif de la présentation était d'illustrer, à travers l'exemple de Neuchâtel, la place que peut prendre la petite enfance dans une politique cantonale de promotion de la santé⁶ et discuter des forces et faiblesses du modèle proposé.

En introduction, la présentation a donc abordé brièvement la place de la promotion de la santé dans la politique sanitaire cantonale, dont elle constitue l'un des six piliers.

La discussion a ensuite mis en lumière le contenu de la Stratégie cantonale de promotion de la santé 2016-2026 et les plans d'actions spécifiques qui en découlent. A été notamment abordé et

discuté le fait que dans le canton de Neuchâtel, il n'y a pas de plan d'action de promotion de la santé « petite enfance » en tant que tel, mais que ce public est une priorité transversale de plusieurs autres plans thématiques (alimentation & activité physique et santé psychique). Plusieurs exemples de mesures concrètes ont été présentés, dont par exemple les cours de préparation à la naissance, le programme Tina et Toni plus ou la brochure *Promouvoir la santé dès le plus jeune âge*.

La question de la mise en réseau et de la coordination avec d'autres politiques publiques en lien avec l'enfance (encouragement précoce, soutien à la parentalité, protection de l'enfance) a également fait l'objet des discussions de l'atelier.

5.4 Analyser les manquements dans l'offre en matière d'encouragement précoce

5.4.1 Dominique Puenzieux, coordinatrice Encouragement précoce, Département social et Andrea Kammerer, coordinatrice Encouragement précoce, Département des écoles et des sports, ville de Zurich

En 2009, la ville de Zurich a développé une stratégie d'encouragement précoce et a mis en œuvre deux plans d'action en 2010-2014 et 2016-2019 dont l'objectif est de permettre aux enfants de grandir en bonne santé.⁷ Pendant cette période, les choses ont bien avancé au niveau des cantons et de la Suisse dans le domaine de la petite enfance. Des programmes tels que Primokiz développé par la Jacobs Foundation, le PIC 1 et 2 ainsi que le NAP ont accru la prise de conscience de l'importance des quatre premières années de la vie auprès des milieux politiques et du monde professionnel et ont contribué à une compréhension commune de la thématique.

⁶ <https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/prevention/Pages/Petite-enfance.aspx>

⁷ https://www.stadt-zuerich.ch/ssd/de/index/volksschule/fruehe_foerderung.html (en allemand uniquement)

Une dizaine d'années après l'élaboration de la première stratégie, la ville veut dresser un bilan critique de ce qui a été atteint, renouveler la stratégie et, ce faisant, s'appuyer sur les derniers développements et les derniers enseignements de la science et de la pratique. Sur cette base, elle prépare actuellement une analyse de situation basée sur le modèle de Primokiz, qui donne une vue d'ensemble du réseau de prise en charge, des points de convergence et de l'accès pour tous, y compris les familles socialement défavorisées. La base de cette approche est de considérer la petite enfance comme une responsabilité commune aux secteurs sanitaire, social et éducatif. Cela se reflète dans le fait que ces trois domaines sont représentés au sein du groupe de pilotage et de projet. En outre, le groupe d'accompagnement comprend des experts de cinq départements communaux (sur un total de neuf). Cela renforce la compréhension interne à la ville quant à la responsabilité partagée en matière de petite enfance.



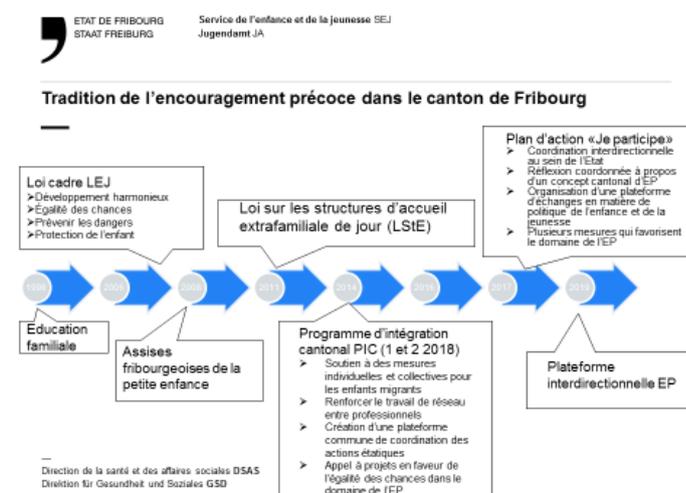
Les résultats des analyses statistiques, combinant pour la première fois des données provenant des domaines des affaires sociales, de l'éducation et de la santé, seront discutés dans le cadre de deux ateliers avec des acteurs spécifiques aux quartiers dans le domaine de la petite enfance (sages-femmes, conseils aux parents, crèches, groupes de jeu, centres familiaux, etc.) et les parents, afin que leur perspective (externe) puisse également être prise en compte.

Les problématiques et la procédure d'analyse de la situation ont été présentées lors du colloque.

5.4.2 Jessica Rosenhast / Lis Wyss, collaboratrices scientifiques au Service de l'enfance et de la jeunesse et Catherine Moser, déléguée germanophone à l'enfance et à la jeunesse, canton de Fribourg

Même si le canton de Fribourg ne compte pas parmi les meilleures élèves en termes de mesures d'encouragement précoce, des bonnes pratiques existent et il faut les consolider. En effet, le canton de Fribourg dispose de nombreuses offres telles que des structures d'accueil extrafamilial de jour, des initiatives et activités diverses en la matière. Cependant, ces offres privées sont souvent peu subventionnées, faiblement coordonnées entre elles et peu visibles.

Les bases légales existent, mais elles sont peu précises concernant la thématique de l'encouragement précoce. La loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE)⁸ prévoit bien un financement obligatoire pour les parents qui placent leurs enfants en structures d'accueil extrafamiliales,



permettant ainsi la conciliation entre la vie de famille et la vie professionnelle. De surcroît, elle exige la création de places d'accueil extrafamilial, en fonction des résultats des évaluations des besoins. Toutefois, il n'y a pas de reconnaissance de l'importance de ces structures d'accueil dans la prévention de la pauvreté ou dans la réduction de l'inégalité des chances. Ainsi, la politique actuelle ne vise pas prioritairement l'épanouissement, la socialisation ou l'éducation des enfants. D'où l'importance de renforcer le cadre conceptuel et stratégique pour soutenir les bonnes pratiques existantes sur le terrain, les développer et les étendre dans toutes les régions du canton.

⁸ <https://www.fr.ch/sej/vie-quotidienne/structures-daccueil/accueil-extrafamilial>

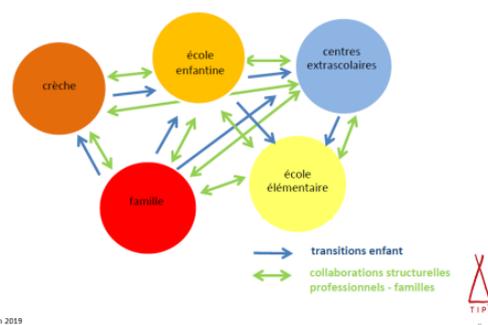
5.5 Transitions

5.5.1 Paola Solcà, senior researcher à la SUPSI (Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana)

Cofinancé par la Fondation Jacobs et l'Office fédéral des assurances sociales, le Ticino Progetto Infanzia (TIPI) est un projet impliquant toutes les associations et services dédiés à la petite enfance au Tessin. Lors d'une table ronde en 2015, les partenaires du projet ont fait le constat que les familles n'étaient pas assez impliquées dans la prise en charge des enfants. Ils se sont donc fixé les objectifs suivants :

- améliorer la collaboration avec les familles (en 2016-2017) ;
- améliorer les transitions entre la famille et la crèche, la crèche et l'école enfantine, etc. (dès 2018).

Collaboration structurelle avec les familles et transitions



Les participants à cette table ronde ont aussi souligné la très grande fragmentation des savoirs en matière de petite enfance, entre les domaines de la santé, du social et de l'éducation. Par exemple au Tessin, les crèches relèvent du Département des affaires sociales, alors que la suite du parcours scolaire concerne le Département de l'instruction publique, ce qui crée certaines difficultés. Partagée entre les professionnels et la collaboration structurelle avec les familles, la culture de l'enfance repose sur la coresponsabilité éducationnelle des parents.

L'expérience montre que si la première transition – celle entre la crèche et l'école enfantine – se passe mal, cela aura un impact sur les transitions suivantes. Pour les enfants, les transitions sont nombreuses, d'où l'intérêt de les améliorer. Le Tessin a mis en place des activités concrètes pour améliorer la collaboration avec les familles. Cela a pris du temps, car il a fallu trouver d'abord un langage commun. Aujourd'hui, cette collaboration entre familles et professionnels fonctionne bien, et la transition sur les deux derniers mois de l'année scolaire et le premier mois après la rentrée fait l'objet d'une attention particulière. Paola Solcà explique que le projet TIPI a permis de récolter beaucoup d'expérience en matière de transitions. Un cahier de présentation de l'enfant est utilisé (par les parents et par l'enfant lui-même) comme instrument. Le canton du Tessin souhaiterait rédiger des lignes directrices qui pourraient ensuite être traduites et utilisées dans le reste de la Suisse.

5.5.2 Sabine Ammann, service spécialisé accueil de jour, Département de l'éducation du canton de Bâle-Ville

Environ la moitié des enfants qui entrent au jardin d'enfants dans le canton de Bâle-Ville fréquentent au préalable une crèche⁹ et 460 autres enfants fréquentent un groupe de jeu de développement linguistique dans le cadre d'une obligation d'apprendre l'allemand. Une bonne concertation entre les jardins d'enfants/écoles et les institutions de la prime enfance facilitent la transition.

Ordner Übergang Frühbereich - Kindergarten

Die Volksschulen Basel-Stadt stellen diesen Ordner allen Schulleitungen zur Verfügung. Die Schulleitungen treffen Massnahmen und passen die Vorlagen individuell an.



31.01.2020

Tagesbetreuung Basel-Stadt | 5

Les écoles primaires de Bâle-Ville ont préparé une boîte à outils et à idées pour toutes les directions d'école avec des exemples et diverses mesures et propositions pour réussir la collaboration. L'entrée dans le système éducatif se fait au niveau de la prime enfance ; et les jardins d'enfants et les écoles peuvent s'appuyer sur les contacts déjà établis avec les familles. Durant la prime enfance, les enfants acquièrent de nombreuses compétences, telles que développer les domaines qui les intéressent, le jeu, l'apprentissage individuel, les expériences de groupe et la langue. La collaboration entre le niveau de la prime enfance et les écoles de Bâle-Ville a été positive, mais une sensibilisation

supplémentaire reste néanmoins nécessaire. Les directions d'école et leur intérêt pour la prime enfance jouent un rôle prépondérant.

⁹ <https://www.ifs.bs.ch/ueber-uns/jugend-und-familienangebote/fachstelle-tagesbetreuung.html> (en allemand uniquement)

5.6 Prestations dans le domaine de l'encouragement précoce

5.6.1 Kim Carrasco, responsable de l'Unité de pilotage de la prévention, Service de protection de la jeunesse, Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud : « Maison verte » / Lieux d'accueil pour les familles

Le Canton de Vaud conduit un programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire pour la petite enfance et leurs parents. Dans ce cadre, le Service de protection de la jeunesse (SPJ) propose un axe d'encouragement précoce déployé sous la forme de lieux d'accueil pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs parents. Ces lieux sont inspirés du modèle des Maisons Vertes, développé en France par F. Dolto dès 1979. Sur le territoire vaudois, 9 structures sont soutenues et financées par le SPJ. Ce sont des lieux de rencontre favorisant le soutien à la fonction parentale, l'apprentissage de la vie sociale pour l'enfant et la préparation en douceur à la séparation et à l'autonomie. Les objectifs sont :

- soutenir l'accueil, l'écoute et la socialisation du jeune enfant ;
- favoriser l'insertion sociale des familles avec enfants d'âge préscolaire ;
- donner aux parents l'occasion de reconnaître et de consolider leurs compétences parentales et sociales et de prendre confiance en eux ;
- prévenir les troubles relationnels précoces en renforçant les relations d'attachement enfants-parents.

Le bureau Bass a évalué ces lieux d'accueil en 2016. Les constats sont les suivants. Hausse de fréquentation de 38 % entre 2005 et 2015. L'âge moyen des enfants est de 2 ans. 72 % des accompagnants sont les mères. 85 % des visiteurs fréquentent le lieu plus d'une fois par mois, 50 % plus d'une fois par semaine. Grande mixité sociale et culturelle. Les horaires, la gratuité, l'anonymat, les contacts entre parents, la réduction de l'isolement sont des éléments facilitateurs. Quant aux freins, ils sont à chercher du côté de la fréquentation (trop de monde, pas assez de monde), des barrières linguistiques et de l'accès géographique.

Conclusion

À quel public ces lieux doivent-ils s'adresser ? Faut-il adopter une approche inclusive de tous les besoins spécifiques (migration, pauvreté, etc.) ? En ciblant les familles en contexte de vulnérabilité, n'y a-t-il pas un risque de stigmatisation ?

5.6.2 Corinne Gonseth Neuenschwander, Département de l'intérieur, Office de la sécurité sociale du canton de Soleure : groupe de jeux

Dans le canton de Soleure, l'offre des groupes de jeu est hétérogène et bénéficie d'un ancrage local. Selon les régions, les exigences qui s'imposent à un groupe de jeu ainsi que l'ancrage structurel et financier des groupes de jeu dans les communes sont variables.

Förderung von Familien mit
Kindern im Vorschulalter – Ein
Leitfaden mit Schwerpunkt
Spielgruppen

Corinne Gonseth Neuenschwander, Fachexpertin, Amt
für soziale Sicherheit

11. Juni 2019

Workshop Angebote im Bereich der
Frühen Förderung

KANTON solothurn

Le point commun de toutes ces prestations est qu'elles permettent aux enfants de faire un premier pas hors de la famille en toute simplicité. Les groupes de jeu sont un lieu de rencontre entre les enfants et d'autres enfants et adultes, où ils apprennent à s'intégrer dans de nouvelles structures. Les groupes de jeu peuvent donc constituer un complément important aux familles en favorisant l'intégration sociale et linguistique ainsi que l'acquisition ludique de compétences de base. Les groupes de jeu sont par conséquent un acteur important de l'encouragement précoce.

Dans le but de renforcer l'offre des groupes de jeu, l'office de la sécurité sociale a publié en 2016 un guide au nom du Conseil d'État.¹⁰

¹⁰ <https://so.ch/verwaltung/departement-des-innern/amt-fuer-soziale-sicherheit/familie-generationen/richtlinien-und-handbuecher/> (en allemand uniquement)



Le guide sera présenté dans le cadre de l'atelier. L'exposé montre les approches visant à renforcer les groupes de jeu ainsi que le potentiel et les opportunités d'un concept global et d'un processus d'encouragement durable et global au sein d'une commune.

5.6.3 Compte-rendu des discussions

Il ressort du débat que la définition/désignation d'« encouragement précoce » n'est/était pas toujours sans équivoque. Les années de 0 à 4 ans revêtent de l'importance pour différents domaines politiques cantonaux. Par conséquent, il est essentiel de travailler en réseau avec un grand nombre d'acteurs différents.

La question se pose également de savoir ce qui est le plus judicieux et le plus efficace : un programme distinct d'encouragement précoce ou de faire de l'encouragement précoce une thématique transversale d'autres stratégies – par exemple dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention, comme c'est le cas dans le canton de Neuchâtel.

Il est également fait référence aux projets cantonaux visant à promouvoir la santé mentale des enfants âgés de 0 à 4 ans.¹¹ Par exemple, le projet Promotion Santé Psychique 0-4 ans s'intéresse au renforcement et à la propagation des dispositifs existants en matière de santé mentale. Des instruments concrets et des formations pour les parents et les professionnels seront également développés et proposés. Partant des cantons actuellement impliqués (FR, NE, JU, GE, VS), un élargissement à la Suisse alémanique est également envisagé.

PROMOTION SANTÉ PSY 0-4 ANS

PROJET INTERCANTONAL
MARION FOREL



6. Bilan présenté par trois participants

En évoquant leur expérience de la journée, Martina Durrer Gabriel (NW), Susann Täschler (BS) et Roger



Zahner (SG) soulignent à quel point il est intéressant de rencontrer les personnes responsables de l'encouragement précoce dans d'autres cantons, et de découvrir d'autres approches, projets en cours et stratégies. Les opportunités d'échanger de manière informelle sur l'encouragement précoce pendant les pauses sont aussi très appréciées. L'approche interdisciplinaire qui caractérise le colloque du jour est essentielle, et donc à saluer. En particulier, la conférence a apporté aux trois participants les enseignements suivants.

- Le travail en collaboration avec les communes comme approche intéressante car nouvelle. Elle est d'autant plus importante que c'est au niveau communal que se prennent les décisions politiques. Il est donc nécessaire d'intégrer les communes dans la réflexion.
- L'encouragement précoce touche trois domaines politiques ; il concerne donc trois départements.
- Il faut créer le lien entre les professionnels et les décideurs communaux.
- Le défi reste la coordination des mesures d'encouragement précoce, nombreuses à certains endroits. Comment aider les parents à frapper à la bonne porte ? Pour être efficace, le service de coordination doit être placé assez haut dans l'organigramme de l'administration.

Les trois participants considèrent que les champs d'action suivants sont les plus importants :

- surveiller la qualité de l'encouragement précoce ;
- créer des bases légales pour l'apprentissage des langues ;

¹¹ https://promotionsante.ch/qui-sommes-nous/medias/communiqués-de-presse/article.html?tx_news_pi1%5Bnews%5D=1618&cHash=614b846b6ddb5bb6ab0ae0e28f6bc21

- trouver une solution pour la formation à l'encouragement précoce dans les cantons, voir au niveau national ;
- se concentrer sur les familles à bas revenus pour déterminer où il est le plus urgent d'agir (un accès égal aux offres).

7. Conclusion et perspectives, Gaby Szöllösy secrétaire générale CDAS

Dans le résumé final de la conférence, la secrétaire générale de la CDAS, Gaby Szöllösy, retient que les experts cantonaux souhaitent manifestement que les trois conférences poursuivent leurs travaux sur le sujet.

Ils aimeraient disposer d'un instrument adéquat pour obtenir l'approbation des autorités politiques de leur canton quant aux mesures ou à une stratégie d'encouragement précoce. Il peut s'agir soit d'une prise de position argumentative, soit de recommandations élaborées conjointement. De même, les responsables du domaine (notamment de Suisse romande) suggèrent de mettre au point les questions de définition et de terminologie, afin de parvenir à une même conception du terme « encouragement précoce » dans toute la Suisse.

Les responsables de domaine souhaitent que les conférences intercantionales abordent différentes thématiques (voir point 4.2) et se consacrent à la collaboration et à la coordination avec les villes et communes ainsi qu'avec les partenaires. Il convient également de répondre aux projets fédéraux en cours et d'assurer une concertation entre les positions cantonales. En termes de coordination, des mesures sont manifestement encore nécessaires.

Les conférences intercantionales constatent qu'une majorité de cantons joue déjà le rôle de coordination entre les communes. Ils surveillent et financent partiellement les offres. La plupart des cantons mettent en place ou améliorent leur stratégie en la matière. La Confédération ne peut que jouer un rôle complémentaire, par exemple en mettant à disposition des formations, en promouvant les bonnes pratiques, etc.

Le colloque a mis en évidence l'importance de l'échange entre les cantons et les différents domaines politiques dans le domaine de l'encouragement précoce. Même si les perspectives et les réalités sont parfois très différentes, les convergences sont également devenues visibles.

Sur la base des résultats du colloque, les conférences intercantionales CDIP, CDS et CDAS vont maintenant arrêter les prochaines étapes dans le domaine de l'encouragement précoce. Une chose est claire : la thématique continuera à être abordée conjointement et par-delà les domaines politiques.

